

**Préavis de la Municipalité no 02/14****RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR  
LA GESTION ET LES COMPTES 2013****Séance du Conseil Général du 4 juin 2014****GESTION :**

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS – Régionalisation de l'Action sociale pour le Jura Nord Vaudois**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**  
Cette association maîtrise l'organisation PCI, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson**
- **Association forestière du 7<sup>e</sup> arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **AVASAD (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)**
- **ADNV (association pour le développement du nord-vaudois)**
- **EHNV (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)**
- **EMS de Corcelles**
- **STRID (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)**
- **RADEGE (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)**

**COMPTES 2013**

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

<b>Revenus</b>	<b>frs. 1'537'343.22</b>
<b>Charges</b>	<b><u>frs. 1'535'151.17</u></b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b><u>frs. 2'192.05</u></b>

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget :

**COMPTES DE FONCTIONNEMENT****170 Sports (stand de tir)**

170..... Les cibles ont été renouées et mises en conformité avec la collaboration des communes de Grandson et Giez. Ceci a engendré également des travaux de débardage. L'assurance RC a été mise à jour.

**Impôts (210)**

210.400.01 On constate une baisse des impôts sur le Revenu. Ceci peut provenir de taxations non encore effectuées.

210.404.00 Impôts conjoncturels (mutation, donation et succession, gains immobiliers). Ces impôts ne peuvent pas être budgétés, et l'on constate que pour cette année les montants ne sont pas négligeables.

210.405.00

210.441.00

## Finances (220)

- 220.352.00 Afin de couvrir l'augmentation des postes péréquatifs 2012 (facture finale que nous recevons en septembre  
220.452.00 de l'année suivante), nous avons fait un prélèvement sur la réserve constituée.  
220.452.01 Nous avons comptabilisé le montant probable à payer pour 2013 grâce à un programme d'estimation en se  
220.380.09 basant sur les critères connus au 31.12.2013 (impôts facturés, frais transport, routes, forêts, taux d'imposition, nombre d'habitants). Ainsi la différence devrait être moindre.

## Amortissements non ventilés (230)

- 230.332.09 Nous avons déjà effectué un amortissement sur les travaux de la route des Mûriers de frs. 10'000.-

## Forêts (320)

- 320.... Ce chapitre est géré par le triage forestier. Il y a eu plus de coupes donc plus de ventes de bois et de subventions.

## Bâtiments (351-352-355)

- 322.332.09 Nous avons commencé l'amortissement des travaux effectués (changement des fenêtres, isolation des combles et avons fait un amortissement complémentaire sur les travaux de rénovation des garages.  
355.322.00 On constate que grâce aux avances à court terme, nous faisons une grande économie sur les intérêts de l'emprunt.

## Prévoyance sociale communale/intercommunale (710)

- 710.352.07 La contribution sociale à la RADEGE est fixe par habitant. Toutefois il est difficile d'estimer la contribution à la prestation ne sachant pas combien d'enfants en profitent, on constate que pour 2013 nous avons payé frs. 5'000 de plus que prévu.  
710.365.05 Les frais de ce poste sont dus à l'assistance que la Municipalité a dû apporter à une famille qui a été expulsée.

## Prévoyance sociale cantonale (720)

- 720.351.00 Comme pour la péréquation les acomptes payés et le solde 2013 estimé sont comptabilisés. Pour le solde 2012, nous avons prélevé sur la réserve

## BILAN

### Investissements

- 1430.00 Isolation des combles des bâtiments auberge et grande salle  
1430.04 Travaux finaux pour la réfection des garages  
1410.05 Travaux route des Mûriers

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à fr. 22'192.05.

### Amortissement complémentaire :

- Rénovation garage frs. 20'000.-

### Reprises sur les réserves

- Péréquation frs. 16'934.-  
Facture sociale frs. 22'175.-

Le capital de la Commune au 31.12.2013 se monte à frs. 357'679.76

## Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général :

- vu le préavis no 02/14 ; comptes 2013
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

## DECIDE

1. d'accepter les comptes tels que présentés

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

 

D. Fardel Sy Natali Wimmer

